

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze juin

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni
en visioconférence

Convocations transmises par voie dématérialisée le 9 juin 2022

Le Comité syndical, convoqué le 9 mai 2022, s'est réuni une première fois le 8 juin 2022. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette réunion, vu les articles L5711-1, L5211-1 et L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical, de nouveau convoqué le 9 juin 2022, s'est réuni une seconde fois le 14 juin 2022, en visioconférence.

ETAIENT PRESENTS EN VISIOCONFERENCE (article L.2121-23)

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames et Messieurs Anne BLUTEAU, Christophe BOULANGER, Michel GILLOT, Maria LEPINE, Patrick NOGIER, Benoist PIERRE, Laurent RAYMOND, Catherine REYNAUD,
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Mesdames et Messieurs Christophe DUVEAUX, Franck MAZET, Brigitte PINEAU, Gérard SERER, Nicolas TOKER.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Mesdames et Messieurs Alain ESNAULT, Jean-Michel PAGE.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**
Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Thierry CHAILLOUX, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Christian GATARD, Jean-Patrick GILLE, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Pierre-Alexandre MOREAU, Florent PETIT, Bertrand RENAUD, Bertrand RITOURET, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY, Bernard SOL, Wilfried SCHWARTZ, Alice WANNERROY.
- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**
Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Gilles AUGEREAU, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Pascale DEVALLEE, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP, Vincent MORETTE, Axelle TREHIN, Olivier VIEMONT.
- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**
Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane de COLBERT, Isabelle DELACOTE, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Éric LOIZON, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Laurent RICHARD, Sylvie TESSIER.

POUVOIRS :

- Philippe CLEMOT donne pouvoir à Michel GILLOT
- Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à Laurent RAYMOND
- Axelle TREHIN donne pouvoir à Nicolas TOKER

22/06/02 - PROGRAMME D'ETUDE POUR L'ANNEE 2022 : CONVENTION AVEC L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Monsieur Benoist PERRE, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le Syndicat Mixte a adhéré à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU) par décision de son Comité syndical du 16 février 2007.

L'ATU exécute dans l'intérêt de ses adhérents, un programme mutualisé annuel.

Participant au financement du programme mutualisé de l'ATU pour l'année 2022, le Syndicat Mixte est plus particulièrement intéressé pour l'exécution des missions en lien avec la mise en œuvre et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle comprenant notamment :

- La finalisation du bilan à six ans.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage et la production de documents pour le séminaire des enjeux envisagé au printemps 2022.
- La déclinaison des enjeux identifiés dans une feuille de route de la révision.

Les missions confiées à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours dans la mise en œuvre de la feuille de route évoquée précédemment ne sont pas connues à date de signature de la présente convention. Le calibrage de ces missions pourra donner lieu à un programme d'activités complémentaire à celui présenté ci-dessus. Le cas échéant, le partenariat financier

Au titre de l'année 2022, la participation du Syndicat Mixte accordée à l'Agence d'urbanisme, sur la base d'un montant fixé à 7 centimes d'euros par habitant dans le périmètre du SCOT, est de 28 542€ (incluant l'adhésion forfaitaire de 750 €).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention joint en annexe ;

- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre le SMAT et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours pour l'année 2022.

Le Président,

Benoist PIERRE